

BULLETIN MENSUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE**  
D'AGRICULTURE, DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES  
du département de l'Aube

Fondée en 1798. Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1853.  
1, rue Chrestien de Troyes, 10000 Troyes Site : <https://societeacademiqueaube.fr>   
Courriel : [societeacademiquedelaube@gmail.com](mailto:societeacademiquedelaube@gmail.com)

### *Séance du vendredi 19 janvier 2024*

La séance est ouverte à 14 h 15 en l'Hôtel de la Société  
sous la présidence de M. Robert Fosset  
qui présente ses meilleurs vœux à l'assistance et à la Société.

**Présents** : 65

**Membre d'honneur** : M. Blanchegorge

**Membres résidants, bureau** : MM. Fosset, Vitu, Saint-Paul, Cotel, Framery.

**Membres résidants** : M<sup>mes</sup> Cordebar, Louvel, Pauvre, Pernot, Petit, Ravel. MM. Briand, Capet, Deborde, Humbert, Kaufmann, Mahot, Micoulaut, Mouillefarine, Terrillon.

**Membres associés et correspondants** : M<sup>mes</sup> Bélorgeot, Bertiaux, Deschamps, Dotte, Eble, Faugère, Gagnière, Gatouillat, Jarousse, Joanny, Lavigne, Piéplu, Pontailier-Willig, Portier-Martin, Provence, J. Richard. MM. Benoit, Brun, Cacheux, Cassonnet, Charonnat, Coste, Daunay, Dragon, Duray, Huth, Jacquinet, J-C Leclerc, Lefèvre, Legris, Mailier, Maubrey, Gérard Menuel, Montrucchio, Gérard Moreau, Muller, Sommé, Tailleur, Thommeray-Dumay, Thuiller, Touch, Touffu, Trouvé, Villain.

Nous avons reçu les excuses de M<sup>mes</sup> Lehmann, Pillot-Sassinot, Bartoli, ainsi que de MM. Baudin, Matthès, Nicot, Roy, Aubagnac, Chevrier, Couderc, Xavier François, Hennequart.

Nous présentons également les excuses de M<sup>me</sup> la Préfète de l'Aube qui nous a adressé une sympathique lettre manuscrite.

M. le Président accueille M<sup>me</sup> **Christine Portier-Martin**, MA élue en octobre, qui prend séance pour la première fois.

### *Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 19 janvier 2024*

► **Modernisation des statuts et du règlement** : Cette assemblée a été convoquée pour soumettre au vote les résultats des travaux visant à modifier les statuts et le règlement intérieur de la Société académique de l'Aube.

Les membres ont reçu, expédiés avec la convocation par M. le Secrétaire général, les propositions de modifications, un exposé des motifs et l'historique des travaux préparatoires, ainsi que l'approbation des nouveaux textes par le conseil d'administration du 12 janvier dernier. M. le Président fait constater que la présence de 20 membres résidants sur 31 permet à cette assemblée générale extraordinaire de se tenir valablement. Personne ne souhaitant prendre la parole, M. le Président fait procéder au vote qui se déroule selon les règles des statuts actuels qui excluent les membres associés et correspondants.

Le projet est adopté à l'unanimité. Les nouveaux textes seront exécutoires dès la réception du décret ministériel.

Les résultats étant proclamés, l'assemblée générale extraordinaire est close à 14 h 21.

### *Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du vendredi 19 janvier 2024*

**Le compte rendu de la séance du vendredi 15 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.**

#### *Informations*

► **Carnet** : Nous vous avons informé du décès d'Édouard de Saint Phalle, le 29 décembre 2023. Ingénieur à la retraite, il avait poursuivi ses recherches personnelles et était devenu une référence européenne en matière de généalogie nobiliaire en ce qui concerne la Champagne.

Il nous avait entretenus des ancêtres de Geoffroi de Villehardouin au mois de novembre et devait intervenir en février sur le personnage lui-même. Nous en resterons donc là, à moins que M. Jean-Marc Roger, ami de longue date de M. de Saint Phalle et MRH de notre compagnie, ne puisse exploiter les travaux en cours. Nous garderons l'image d'un homme charmant, d'une opiniâtreté et d'une rigueur intellectuelle exceptionnelles.

M. le Président signale, la chose est rare, que M<sup>me</sup> Vanina Paoli-Gagin, sénatrice de l'Aube, a souhaité présenter ses condoléances à la famille de notre ami Édouard. Nous lui avons rendu la chose possible. De la même manière, Madame la Préfète s'associe à notre peine.

► **Représentations** : La Société a été représentée le 11 janvier lors des vœux de M. Baroin, maire de Troyes, prononcés à l'Hôtel de Ville • le 17 janvier à l'Agora de Nogent-sur-Seine pour les vœux de M<sup>me</sup> Bomberger, maire.

► **Carnet du vaste monde** : M. le Président a omis de signaler le mois dernier le décès de **Léonard Gianadda**, mécène installé à Martigny en Suisse dont la fondation a souvent travaillé avec le Musée d'Art Moderne de Troyes. Bel exemple du petit-fils d'un maçon italien immigré dont l'attitude n'est pas sans rappeler celle des entrepreneurs troyens et généreux donateurs du XIX<sup>e</sup> siècle dont nous bénéficions encore.

Le même jour était connue la nouvelle du décès de **Guy Marchand**, chanteur, instrumentiste, acteur. Gros travailleur, il s'est efforcé toute sa vie de n'en rien laisser paraître et de sembler être un dilettante. Une forme d'élégance naturelle.

Le 26 décembre, est décédé **Wolfgang Schäuble** artisan de la réunification allemande, très attaché à l'amitié franco-allemande et passionné par le renforcement de l'Europe, même au prix d'une Europe à deux vitesses qui exonérerait de la paralysante règle de l'unanimité.

Le 27 décembre, décès d'un homme auquel nous devons tous beaucoup, à la fois par ce qu'il a fait, la construction de l'Europe, et pour sa rectitude : il lui a été reproché son refus de participer à l'élection présidentielle sachant que des carriéristes lui mettraient des bâtons dans les roues : il est des projets qui ne se négocient pas. Il s'agit bien entendu de **Jacques Delors**.

Très marqué par le philosophe Emmanuel Mounier, il avait une formule, semble-t-il empruntée : « Le monde est divisé en deux : ceux qui veulent être quelqu'un, et ceux qui veulent réaliser quelque chose. »

Un Allemand et un Français qui ont contribué grandement à façonner notre monde.

Le 31 décembre, décès de **Daniel Le Névé** que tout le monde connaissait à Troyes, puisqu'il fut le photographe de la Ville. Avec talent il avait fixé les visages et les petits et grands événements de l'agglomération. La Société a été représentée lors de ses obsèques.

► **Les mercredis de la Société académique** : Le programme 2024 a été approuvé par le conseil d'administration. C'est la section *Sciences et Archéologie* qui est à l'œuvre cette année.

Le 7 février, première conférence par M. Michel Van Rechem, président du conseil de l'ordre des médecins de l'Aube. Il nous entretiendra des enseignements tirés de la crise de la covid 19.

► **Conférence exceptionnelle** : Mercredi prochain 24 janvier à 14 h 30, notre collègue Gilles Aubagnac prononcera dans nos locaux une conférence consacrée à une partie des collections de phaléristique du Musée.

► **Visite** : Le mercredi 31 janvier à 15 heures, M<sup>me</sup> Juliette Faivre-Preda, conservatrice du musée d'art moderne, nous guidera dans la partie déjà restaurée dudit musée.

► **Commission de publication** : Réunie vendredi dernier, elle a présenté un état des lieux. Elle s'est notamment félicitée de la vie du site *Internet* et du compte *Facebook* tenus, l'un par Pascal Sommé puis par Jean-Claude Terrillon, l'autre par Guy Capet. Le tome 146 des *Mémoires* est en cours de réalisation, probablement distribué en mars. M. le Président présente le blason des Villehardouin qui ornera la première de couverture.

► **Information financière** : M. le Président rappelle l'obligation de régler la cotisation. Les banques incitent à utiliser les virements interbancaires, c'est moderne, propre et immédiat ; et cela leur permet de prélever un péage ; ce qui diminue d'autant nos rentrées. Par ailleurs, lorsque les sommes sont créditées, nous n'avons aucun moyen d'en connaître l'origine. Le trésorier vous saurait gré de payer par chèque.

## *Élections*

► **Élection d'un membre associé** : M<sup>me</sup> Juliette **Faivre-Preda**, domiciliée à Troyes, conservatrice du musée d'art moderne, présentée le mois dernier par MM. Fosset et Vitu, est élue.

► **Vacance de sièges** : M. le Président rappelle que des fauteuils sont vacants dans toutes les sections.

### *Compte rendu du conseil d'administration du vendredi 12 janvier 2024*

Le compte rendu ayant été expédié à tous nos membres, nous ne donnons ici qu'un résumé.

► **Situation financière** : Avant de donner la parole au trésorier, M. le Président évoque les demandes de subventions. Nous sommes pris dans une contradiction entre le conseil départemental qui trouve que l'on a déjà beaucoup d'argent, et le ministère de l'Intérieur qui exige que les associations déclarées d'utilité publique, comme la nôtre, disposent d'un volume de trésorerie conséquent, argument à faire valoir dans les demandes qui par ailleurs doivent être justifiées par des projets précis.

M. Framery, trésorier, présente ensuite ses comptes établis en collaboration avec M<sup>me</sup> Bartoli, « trésorière en second », et dûment vérifiés par M. Muller. (Annexes 1 et 2). Ils font apparaître un déficit de l'exercice qui s'établit à 8 397,44 €, somme qui peut paraître considérable mais qui s'explique par des dépenses exceptionnelles telles que la restauration d'un vitrail, d'importants achats de matériel et une baisse des recettes espérées.

Il présente ensuite le budget 2024 qui s'équilibre à 17 700 €, grâce à un prélèvement de 5 400 € sur un compte d'épargne.

Enfin, M. Muller, vérificateur aux comptes, lit son rapport qu'il termine en adressant ses vifs remerciements et félicitations au trésorier et à son adjointe qu'il nous invite à applaudir, manière de leur donner quitus.

► **Cotisations 2025** : Les cotisations n'ont pas changé depuis des années alors que dans un contexte d'inflation et de baisse de nos effectifs, le montant des recettes prévu au budget n'a pas été atteint. Le conseil d'administration propose donc d'augmenter de 2 € la cotisation de tous les membres qui passera à 20 € pour les membres associés et correspondants et 43 € pour les membres résidents. Quant au volume des *Mémoires*, l'an dernier nous l'avons payé 3 € en-dessous de son prix de

revient. Un tel « cadeau » ne saurait être renouvelé chaque année. Le conseil d'administration propose de l'établir à 28 €. Par ailleurs ledit conseil a renouvelé sa confiance à notre éditrice M<sup>me</sup> Maubrey.

L'assemblée générale valide ces propositions.

► **Dons** : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale accepte les dons Gall-Couture et Dorez, amplement décrits dans les précédents bulletins et comptes rendus.

## Annexe 1

Société académique de l'Aube

### Compte d'exploitation 2023 et Budget prévisionnel 2024

Dépenses	Dépenses			Recettes	Recettes		
	Réal. 2023	Budg. 2023	Budg 2024		Réal. 2023	Budg. 2023	budget 2024
Frais administratifs, petites fournitures	778,09 €	700,00 €	900,00 €	Cotisations	3 387,00 €	4 000,00 €	3 600,00 €
Frais d'expédition, timbres	1 219,30	1 400,00 €	1 500,00 €	Abonnements Mémoires	3 831,00 €	4 200,00 €	4 000,00 €
Frais édition & publications <i>Editions Mémoires 9 450,00</i> <i>Editions Tirés à Part 450,00</i>	9 910	9 000,00 €	9 000,00 €	Subventions et dons <i>Conseil Départemental 2000</i> <i>Ville de Troyes 500</i> <i>Don (Mlle Parherot) 50</i>	2 550,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Frais liés aux conférences du mercredi	0,00 €	100,00 €	100,00 €	Vente d'ouvrages & publications <i>Publications de la SAA 278</i> <i>Volumes anciens 429</i> <i>Tirés à part 260</i>	967,00 €	600,00 €	1 000,00 €
Frais de ménage des locaux	487,10 €	600,00 €	600,00 €	Remboursement frais de sorties	3 000,00 €	0,00 €	
Frais de sorties & séances publiques	3 479,00 €			Remboursement frais de port	244,00 €	300,00 €	300,00 €
Assurances	1 695,28 €	1 700,00 €	1 800,00 €				
Communication, téléphone, abon. internet	881,88 €	800,00 €	900,00 €				
Dépenses diverses: location coffre, fleurs...	300,00 €	400,00 €	400,00 €				
Achat & entretien matériel + reliure	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €				
Restauration vitrail	2 656,80 €	2 700,00 €					
Achat ordinateur + accessoires + logiciels	1 815,01 €	2 260,00 €	400,00 €				
<b>Total des charges normales d'exploitation</b>	<b>23 222,46</b>	<b>21 660,00 €</b>	<b>17 600,00 €</b>	<b>Produits normaux d'exploitation</b>	<b>13 979,00 €</b>	<b>11 600,00 €</b>	<b>11 400,00 €</b>
charges except. Financées par comptes réservés <i>Prix Fondation</i>				Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Charges financières</b>				<b>Produits financiers</b>			
<i>Frais bancaires sur opér. diverses 89</i>	61,34 €	90,00 €	100,00 €	<i>Intérêts cumulés livret A 874,89</i>	907,36 €	300,00 €	900,00 €
				<i>Apurement comptes soldés en 2023 32,47</i>			
				<i>Prélèvement sur livret A pour équilibre</i>		9 850,00 €	5 400,00 €
<b>Total des charges</b>	<b>23 283,80</b>	<b>21 750,00 €</b>	<b>17 700,00 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>14 886,36 €</b>	<b>21 750,00 €</b>	<b>17 700,00 €</b>
<b>Résultat courant de l'exercice</b>	<b>-8 397,44 €</b>	<b>-9 850,00 €</b>					

## Annexe 2

### Société académique - Comptes de BILAN au 31 décembre 2023

libellés	ACTIF			PASSIF			
	R 2023	R 2022	R-P	R 2023	R 2022	R-P	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>35 177,68</b>	<b>43 575,12</b>	<b>-8397,44</b>
				Report à nouveau de N-1	43 575,12	39 471,76	4103,36
				R1 Résultat de l'exercice	-8397,44	4 103,36	-12500,80
<b>Actif circulant</b>				<b>Provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Comptes réservés</b>	<b>0</b>	<b>21 039,80</b>	<b>-21039,80</b>				
<i>livret personne morale ex fonds</i>	0	13 705,79	-13705,8				
<i>compte de dépôt (ex legs)</i>	0	7 334,01	-7334,01				
<b>Compte courant</b>	<b>35 177,68</b>	<b>22 535,32</b>	<b>12 642,36</b>	<b>Dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
compte courant	3 998,37	3 169,16	829,21				
livret A assoc.	31 179,31	13 595,08	17 584,23				
2e compte dépôt	0	5 771,08					
<b>Total Actif</b>	<b>35 177,68</b>	<b>43 575,12</b>	<b>-8397,44</b>	<b>Total Passif</b>	<b>35 177,68</b>	<b>43 575,12</b>	<b>-8397,44</b>

## Compte rendu de la séance solennelle du vendredi 19 janvier 2024

La séance est ouverte à 15 h 30 sous la présidence de M. Robert Fosset.

M. le Président accueille M<sup>me</sup> Flavienne Lemelle, maire-adjointe, représentant M. François Baroin, maire de Troyes, et M<sup>me</sup> Elisabeth Philippon, vice-présidente du conseil départemental, représentant M. Philippe Pichery, président, ainsi que M. Éric Blanchegorge, directeur général des musées de Troyes et membre d'honneur de notre compagnie.

### Résumé du discours de M. Robert Fosset, président

En préambule de son rapport moral et d'activité, M. le Président rappelle que ce sont les événements de l'année 2022, qui l'ont conduit à devoir se plier de nouveau à cette cérémonie rituelle. L'inquiétude était grande, les plus pessimistes allant jusqu'à prédire la fin prochaine de la Société. La première tâche, qui lui est apparue primordiale, a été de ramener de l'ordre et de la légalité dans le fonctionnement de l'institution en s'appuyant sur les statuts et un bureau reconstitué que le président remercie vivement en nommant chacun de ses membres.

La deuxième a été de faire en sorte que les *Mémoires* 2021-2022 paraissent. Ce fut possible grâce à la relecture de M<sup>me</sup> Gublin, déjà effectuée, et aux efforts de notre éditrice, M<sup>me</sup> Maubrey. Il a fallu aussi ramener les collègues démotivés par la crise sanitaire et les événements évoqués plus haut à présenter des communications. Le président énumère les 17 textes qui

figureront dans les *Mémoires* 2023 et leurs auteurs. Puis il se félicite du bon travail effectué à la bibliothèque qui lui donne l'occasion d'exprimer sa reconnaissance à M<sup>me</sup> Lehmann et à son équipe.

Il évoque ensuite la reprise de nos activités, journée délocalisée à Arcis-sur-Aube et Le Chêne, sortie d'automne à Auxerre, participation aux salons littéraires qui nous donnent l'occasion de nous faire connaître, ainsi que le succès de nos conférences du mercredi relancées par notre section *Agriculture et économie rurale* et son président Gérard Mahot. Notre visibilité, ce sont aussi notre site *Internet* et notre page *Facebook*, et nos excellentes relations avec la presse locale, dont le président remercie les rédacteurs, particulièrement Jean-Michel Van Houtte, avec nos collègues Jean-Claude Terrillon et Guy Capet.

Il attire l'attention sur les mirages de intelligence artificielle, qui n'est autre, d'après ses concepteurs eux-mêmes, qu'une simple mémoire qui « ne comprend pas ce qu'elle produit », ce qui nous amène à réfléchir à ce que doit être notre contribution à la culture, à nous Société académique : ne pas se contenter de compiler des ouvrages anciens, mais créer du sens, condition pour être irremplaçables face aux machines.

Concernant les effectifs, nous avons à déplorer plusieurs décès, chacun de ces regrettés collègues présentant une facette de ce qu'est la Société : une femme et un homme fiers de leur lieu de vie ; un homme d'interrogations et de fidélité à des règles morales ; un homme dont la réussite professionnelle ne lui avait pas fait oublier la légèreté de sa formation initiale, et, le complément, il venait le chercher ici ; enfin un homme que son passe-temps avait conduit aux plus hauts niveaux pour être finalement reconnu internationalement.

La principale affaire, qui est encore en cours, c'est la réflexion concernant les statuts et règlement dont certains articles, datent des origines de la Société... or, depuis 1798, les mentalités et les cadres législatifs ont changé ; ce qui a été une force pendant plus d'un siècle devient une faiblesse. Il est des moments où, pour reprendre Jacques Delors, il « faut voir loin et large ». C'est ce que nous avons tenté. Étant association reconnue d'utilité publique (ARUP) depuis un siècle et demi, et tenant à le rester, nous avons pris de grandes précautions avant la présentation de la nouvelle mouture au ministère de l'Intérieur. Ce sera encore une opération de longue haleine.

Il conclut en espérant que les choses soient rentrées dans l'ordre, ce qui ne signifie pas l'immobilité, plutôt l'ordre d'une société ancienne qui allie avec prudence le maintien de la tradition avec la volonté du renouveau et de l'élargissement de ses ambitions. Certes, la Société n'est pas aussi efficace que nous pourrions le souhaiter, pas aussi savante que nous pourrions le rêver, mais elle est toujours une référence culturelle indiscutée, et même enviée, dans le département.

### **Résumé des interventions de M<sup>mes</sup> Elisabeth Philippon et Flavienne Lemelle**

M<sup>me</sup> Philippon nous transmet les excuses de M. Pichery, homme d'humanité et de sensibilité, très attaché à notre Société qui fait vivre les richesses patrimoniales du département. Elle nous assure que le conseil départemental sera toujours à nos côtés.

Quant à M<sup>me</sup> Lemelle, elle exprime le plaisir qu'elle éprouve à être parmi nous pour la 3<sup>e</sup> fois et, au nom de M. Baroin, salue la Société académique qui contribue au rayonnement culturel de la Ville de Troyes.

### **Communication de M. Guy Capet, MR.**

*Franck Bauer, le Troyen, la voix de la France libre à Londres*, par M. Guy Capet, MR.

M. le Président saisit l'occasion et la présence des élues pour suggérer que le nom de Franck Bauer soit attribué à une rue ou autre lieu public à Troyes, sa ville natale.

► **Dates des séances mensuelles de 2024** : Elles auront lieu dans l'hôtel de la Société le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois soit les 16 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre. La séance délocalisée se tiendra le 21 juin à Nogent-sur-Seine.

### **Prochaine séance : le vendredi 16 février 2024 à 14 h 45.**

Salle des séances de la Société académique (1, rue Chrestien-de-Troyes à Troyes)

#### **Ordre du jour :**

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2024.
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 19 janvier 2024.
  - Adoption du compte rendu de la séance solennelle.
    - Informations.
    - Communications.
- *Pierre-Jean Guth, architecte de la reconstruction à Troyes (1<sup>re</sup> partie)*, par M. Jean-Louis Humbert, MR.
- *Actualité du patrimoine dans l'Aube*, par M. Éric Blanchegorge, membre d'honneur.
- Questions diverses.